

COMPTE-RENDU DU CODIR DU JEUDI 22 MAI 2025

Le jeudi 22 mai 2025 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de préparer l'Assemblée générale de juin prochain ainsi que de définir les premières lignes de la saison prochaine.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre
M. PAILLE Remy : Membre
Mme PALMER Karine : Membre
M. SOLARI Vincent : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. HAREL Nicolas : Membre
Mme DEREGNAUCOURT Justine : Membre

La séance a commencé à 19h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Préparation de l'Assemblée générale 2024-2025
- 2) Suivi des commissions
- 3) Point financier
- 4) Préparation de la saison 2025-2026



1) Préparation de l'Assemblée générale 2024-2025

Notre assemblée générale 2024-2025 se tiendra le mercredi 4 juin 2025 prochain. La base de notre présentation sera comme chaque année le powerpoint de l'assemblée de l'année dernière. Une copie sera faite dans un nouveau dossier sur le Drive.

Une animation sera proposée par l'association théâtrale d'improvisation dont est adhérent notre membre Paul BERGMANN.

Pour le pot à la fin de l'Assemblée, nous reprendrons les mêmes volumes que l'année dernière (boisson, planche de pizza & quiche, bière et cidre). Des courses seront réalisées dans ce sens.

Enfin, une communication sera faite dans la semaine avec les éléments de l'AG dont les invitations.

2) Suivi des commissions

- *Communication* : Franck indique un peu de retard dans les publications en cette fin de saison. Un suivi sera mis en place pour le Challenge Masset régionale. Un appui de la part de Clémence sur les publications permettra d'aider Franck à gérer les réseaux sociaux du club.
- *Matériel* : Vincent informe un échange avec la marque Cornilleau pour la réparation des différentes tables. Pour la saison prochaine, il faudra isoler les 4 tables Wood pour la N1 et la N3 pour la compétition. Le cas des tables dans le gymnase S. Signoret est problématique. Il faudra trouver une sécurisation de notre matériel qui se dégrade avec une utilisation autre que notre club. Pour la saison prochaine, le développement du bénévolat devra être appuyé avec des référents comme interface du club. Le rangement de la salle est l'affaire de tous et pas seulement des dernières personnes restantes dans les derniers créneaux du club ou l'entraîneur. Il s'agira d'identifier des personnes pour fermer la salle afin de soulager les entraîneurs.
- *Loisir* : Remy nous informe une bonne émulation dans la séance du jeudi après-midi. Il y a une très bonne fréquentation des créneaux loisirs cette année. Pour la saison prochaine, une proposition sera faite à Mickael pour entraîner le groupe loisir en journée en parallèle du créneau handisport afin de mixer les pratiques.
- *Sportif* : Paul a vécu une saison compliqué pour le remplissage des équipes notamment sur certains tours. Malgré ces complications, il note que le groupe whatsapp « Capitaine » marchait pas mal. La saison prochaine, les capitaines devront proposer aux joueurs d'informer le plus tôt possible leur disponibilité afin d'anticiper un maximum la composition des équipes. Pour faire le lien avec les mots de Vincent sur le rangement de la salle, il faudra trouver une solution pour aider Jean-Pierre sur la mise en place de la salle et son rangement. Il s'agira d'impliquer les membres des équipes et la mise en place de référents du club chaque week-end par équipe pour gérer l'intendance. Enfin, une charte sportive sera mise en place pour le début de la saison prochaine sur les bons comportements lorsqu'un adhérent s'engage dans les compétitions.
- *Administratif* : La saison prochaine, Damien et Hampus pourront jouer ensemble, ce qui offrira de nouvelles possibilité de composition de notre équipe première. De plus, le club de St-Jeannais a recruté Kilian TORMOS (26) pour jouer en N1. Actuellement, nous avons eu

de nombreuses mutations dont Thomas Courchet (20) ou Lucas Gilles (16) qui renforceront nos équipes. La mise en place d'une équipe féminine sera compliquée à monter pour la saison prochaine.

3) Point financier

Tout d'abord, Gilbert souhaite qu'une autre réunion permette de travailler le budget prévisionnel selon les différents scénarios possibles.

Cette saison, il y a eu un questionnement sur le coût des déplacements (environ 21000 € / an). Il y a eu un fort montant sur les achats et le matériel. Par contre, il y a eu une plus forte rentrée d'argent grâce aux cotisations et l'effet « Lebrun » post J.O. Paris 2024.

Au final, il y a un bilan global négatif pour la saison 2024-2025 avec une perte entre 5000 et 10 000 €. Cette année, le club était plein donc il n'a pas été possible de développer des produits extérieurs pour se diversifier et apporter une autre source d'argent.

4) Préparation de la saison 2025-2026

Les cotisations annuelles n'ont pas évoluées depuis de nombreuses années. Cette année, le Conseil d'Administration a décidé d'ajuster le coût des cotisations pour absorber l'augmentation du coût de reversement pour le Comité, la Ligue ou la FFTT. Pour cela, les licences adulte/jeune & loisir augmenteront toutes de 20€ à la rentrée 2025-2026. Une augmentation de 20€ sur la part fixe du mini-ping sera également réalisée

Les différents coûts des licences seront les suivants :

Adulte & Jeune compétition : 250 €
Adulte loisir : 180 €
Joueurs externes : 180 €
Joueurs libres : 140 €

Les 3 réductions « Etudiant », « Chômeur » & « Famille » de 20 € seront maintenues.

Un test de digitalisation des inscriptions sur notre site internet doit être réalisé afin de faciliter la saisie des licences et la gestion administrative des inscriptions.

La saison prochaine, le Forum des Associations sera le dimanche 14 septembre. Cette date est tardive pour les inscriptions mais le club sera quand même présent pour rencontrer nos futurs adhérents.

Fait à Lyon, le 21/08/2025

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

